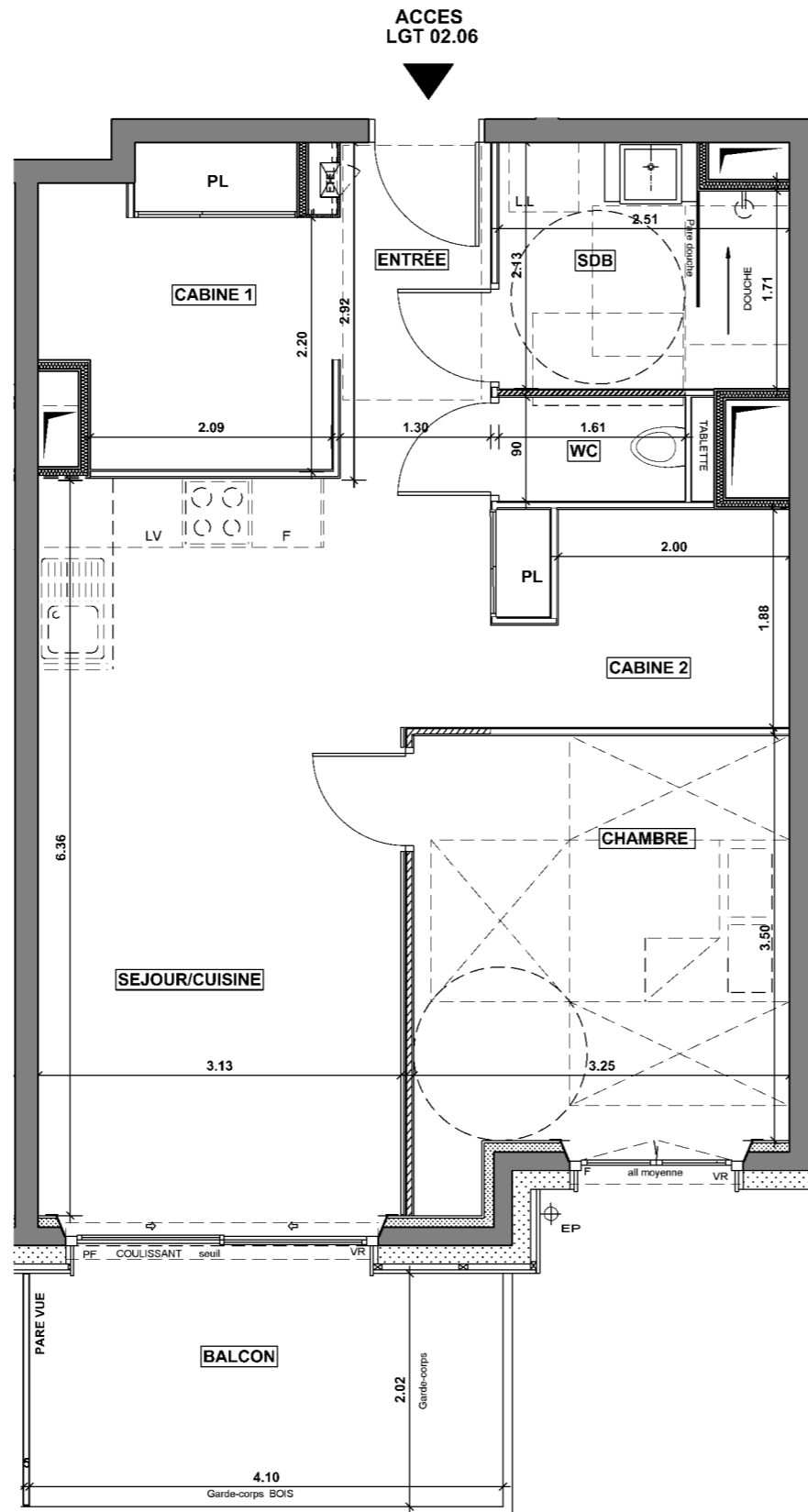
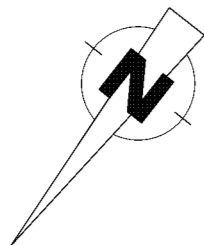


- Documents susceptibles de subir des modifications pour des raisons techniques ou architecturales.  
 - Les éléments d'équipement figurant en pointillé sont donnés à titre indicatif et ne sont pas fournis.  
 - Les cotes, les surfaces ainsi que la position des éléments techniques sont donnés sous réserve des impératifs de construction et des tolérances d'exécution.  
 - Les retombées, poutres, soffites, faux plafonds et canalisations ne sont pas tous représentés.  
 - L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications en fonction des contraintes techniques, issues de l'étude de l'ingénieur VRD (escaliers, rampe, enrochement, murs de soutien de terre, nivellement de terrain, talus, diffère, ces de niveaux, réseaux, regards, collecteurs...)  
 MENTION: Pour le respect de la réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapées, les dimensions et l'accès à l'unité de vie ne doivent pas être réduits et l'espace de manoeuvre situé derrière la porte palière doit être conservé.



**LEGENDE**

- VR Volet Roulant
- PF Porte-Fenêtre
- F Fenêtre
- All moyenne: hauteur entre 50 cm et 140cm
- PL Placard
- ETEL Tableau électrique
- VR Volet Roulant
- //// Faux Plafond
- //// Cloison démontable

Seuil = entre 0 et 4cm  
 Marche, pour un balcon entre 4 et 15cm  
 Marche, pour terrasse entre 4 et 20cm



**LES BALCONS D'ARGENT**

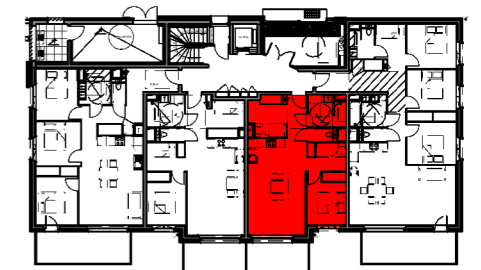
OZ 3300

**Gilles TRIGNAT** 7 chemin du vieux chêne  
 RESIDENCES 38240 Meylan  
 UN ENGAGEMENT DE QUALITÉ. UNE SIGNATURE. Tel: 04.76.15.21.21

38 114 OZ en Oisans

REALISATION

**REPÉRAGE**



NIVEAU 2 | **02.06** | T2 cabines

**VERSION PMR**

Entrée	3,80 m <sup>2</sup>
Séjour - Cuisine	22,10 m <sup>2</sup>
Chambre	11,75 m <sup>2</sup>
Cabine 1	6,30 m <sup>2</sup>
Cabine 2	4,30 m <sup>2</sup>
SDB	5,00 m <sup>2</sup>
WC	1,70 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>54,95 m<sup>2</sup></b>

<b>ANNEXE</b>	
Terrasse	8,25 m <sup>2</sup>

\*La surface des placards est incluse dans celle des pièces

**03 DECEMBRE 2024**

LOGEMENT "ÉVOLUTIF" PEUT ÊTRE RENDU ACCESSIBLE RÉGLEMENTAIREMENT PAR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SIMPLES

